Actualités de l'ORMR : Deuxième dose de rappel du vaccin contre la COVID-19; tests antigéniques rapides, représentante ou représentant des résidents

28 juillet 2022

Deuxième dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 et tests antigéniques rapides

Conformément à l'annonce du médecin hygiéniste en chef (MHC), l'admissibilité à la deuxième dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 (quatrième dose) a été élargie aux Ontariennes et aux Ontariens âgés d'au moins 18 ans. En outre, l'admissibilité aux tests antigéniques rapides a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022.

Cette annonce étend l'admissibilité à la deuxième dose de rappel à l'ensemble du personnel travaillant dans les maisons de retraite ou aux visiteurs. Veuillez consulter la note de service du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) pour obtenir de plus amples renseignements sur la deuxième dose de rappel et l'accès aux tests antigéniques rapides.

L'ORMR et le MSAA encouragent vivement les exploitants des maisons de retraite à promouvoir activement la deuxième dose de rappel auprès du personnel et des visiteurs. L'Ontario enregistre une augmentation du nombre de cas de COVID-19 en raison de la propagation rapide des variants Omicron BA.4 et BA.5. Les lieux de rassemblement comme les maisons de retraite continuent de présenter un risque accru d'infection par le virus de la COVID-19.

Pour toute question relative à l'accès aux tests antigéniques rapides, veuillez contacter le MSAA à l'adresse RHInquiries@ontario.ca. Pour toute autre question relative à la conformité, veuillez contacter info@rhra.ca.

Dernière chance de proposer la candidature d'une représentante ou d'un représentant des résidents!

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont transmis une candidature pour le Prix d'excellence de l'ORMR aux résidents exceptionnels 2022!

La date limite pour les candidatures pour le prix de cette année est demain, le 29 juillet.

Si vous ne nous avez pas encore envoyé votre formulaire de candidature et que vous songez à un résident remarquable/une résidente remarquable qui mérite d'être reconnu/reconnue, il est encore temps. Vous pouvez soit remplir le formulaire de candidature ici sur le site de l'ORMR, soit l'envoyer à communications@rhra.ca.

Lors de l'AGA et de la cérémonie virtuelles de l'ORMR le 21 septembre 2022, un hommage sera rendu au lauréat ou à la lauréate du prix, de même qu'aux autres résidents dont la contribution a eu un impact positif sur la vie des personnes qui les entourent.